



L'an deux mille vingt-quatre et le neuf mars à neuf heure trente,
Le conseil municipal de la commune de DOUBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 04 mars 2024

Nombre de Conseillers :
En exercice 10
Présents 7
Procuration 2
Votants 9

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, JOSSINET Gaëlle,
ESCANDE Renaud, BALSAN Laurent, PONCELET Jean-Marie, SAUVAIRE
Marc.

Absents : Mrs RAGUES Christian, ALBE Jean-Luc, THION Jean-Claude

Procurations : RAGUES Christian à PONCELET Jean-Marie, ALBE Jean-Luc
à ESCANDE Renaud

Vote :

Pour : 7

Abstention : 1

Contre : 1

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE POUR TRAVAUX SUR LE CHEMIN D'ACCES AU PYLONE DU MAS BRESSON

Madame le Maire expose,

Le chemin d'accès à l'antenne GSM de Prunaret est privé, et nécessite des
travaux de réfection pour éviter toute érosion qui le rendrait impraticable.

M. Marc SAUVAIRE, adjoint, a consulté plusieurs entreprises, avec une option
de réhabilitation de la chaussée en béton et l'autre avec un revêtement bitume en
bicouche.

Il propose de retenir l'entreprise GERMAIN Travaux Publics, basée à
Lanuéjols, 30 750, pour des travaux de revêtement bicouche avec un devis à
hauteur de **11 281.20 € TTC**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve cette proposition et décide pour la mission de travaux sur le chemin
d'accès à l'antenne GSM de Prunaret de retenir l'entreprise GERMAIN TP, pour un
montant de **9401€ HT, soit 11 281.20€ TTC**.
- Charge Madame le Maire de signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, le 09 mars 2024

Mme le Maire
Irène LEBEAU

